

mentaires de l'OTAN et chargée de discuter des questions de défense et de sécurité de l'Occident, à la lumière des rapports annuels communiqués à l'Assemblée par le Conseil ministériel de l'OTAN et l'Union de l'Europe occidentale. Cette Assemblée étudierait également l'unité du monde occidental et se réunirait deux fois par an, alternativement de chaque côté de l'Atlantique. Les parlementaires se proposent d'examiner cette proposition, parmi d'autres, dans le courant de l'année, mais ils professent sur ce point des opinions divergentes. M. Stikker et plusieurs délégués britanniques estiment que la conférence tire sa force de son statut officieux et que la modification de son caractère juridique n'augmenterait guère son efficacité.

Quelle que soit la décision ultime sur ce point, on peut affirmer que ces réunions annuelles sont aux yeux de tous ceux qui s'intéressent à l'OTAN des événements fort utiles. Le général Norstad a déclaré au cours de la septième conférence: "Vous avez le droit de savoir où nous en sommes, quelle est notre puissance, et d'apprendre de nos dirigeants les progrès accomplis et les problèmes existants". Une fois renseignés, c'est aux parlementaires, a dit M. Norstad, d'amener leurs parlements et leurs compatriotes à consentir à l'OTAN l'appui nécessaire.

Vers la fin des débats, le nouveau président, M. Pietro Micara, sénateur d'Italie, a rappelé que la conférence avait été la première à proposer nombre de projets dans le cadre de la communauté atlantique, projets qui sont actuellement traduits dans les faits ou sur le point de l'être: formation de l'OCDE, adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, création d'une force mobile de l'OTAN, mise au point du programme scientifique de l'Alliance, et, dans le secteur public, fondation d'un Institut atlantique, réunion du Congrès atlantique en 1959 et de la Convention atlantique en 1962.